

Dominique BAERT
Député du Nord
Maire de Wattrelos

Le 6 mai 2014

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne

75700 PARIS

0514-27



Monsieur le Premier Ministre,

L'an dernier, dans le cadre de vos fonctions de Ministre de l'Intérieur, en présence de votre homologue belge, vous aviez évoqué à Tournai l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement français relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière.

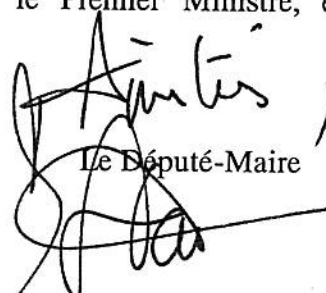
Plus communément appelé « Accord de Tournai 2 », cet accord transfrontalier doit être ratifié pour porter tous ses effets, et le gouvernement français s'était engagé l'an dernier à assurer sa ratification au plus vite.

Depuis, celle-ci a été réalisée par les autorités belges, mais non par la France.

Voilà pourquoi j'ai l'honneur de solliciter votre haute autorité pour que le gouvernement français engage très prochainement le processus de ratification nécessaire. Il y va, comme vous le savez, de l'assise juridique et de la qualité des relations franco-belges pour une meilleure opérationnalité, et donc une efficacité accrue, des coopérations de police et de justice.

Les élus locaux, de chaque côté de la frontière, attendent beaucoup de ce texte, et je vous remercie chaleureusement à l'avance, de votre réponse et de votre engagement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en ma haute considération, et très cordiale.



Le Député-Maire

Dominique BAERT